

Association Les Cartonnades

- Fiche d'inscription 2021 -

Nom :	_____	Prénom :	_____
Date de naissance :	____/____/____	(mineurs non-acceptés)	
Adresse :	_____		
Code Postal :	_____	Ville :	_____
Numéro de téléphone :	portable : _____	fixe :	_____
Adresse Mail:	_____		

Je participe aux combats : je fournis un certificat médical de non-contre-indication à une discipline de combat.

Je ne participe pas aux combats : je n'ai donc pas besoin de fournir de certificat médical de non contre-indication à une discipline de combat.

En cochant cette case, je m'engage à respecter les obligations de membre de l'association et je reconnais avoir lu et accepté le règlement joint à cette adhésion.

Je paye ma cotisation qui s'élève à :

0€ (inscription à partir du 01.01.2021 si adhérer en 2020 à 15€)

8 €(inscription à partir du 01.01.2021 si adhérer en 2020 à 7€)

Mode de règlement :

par chèque

en Espèces

Personne à contacter en cas de problème :

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

De par votre inscription, nous vous tenons informé que vous êtes susceptibles d'être pris en photographie ou filmés dans le but de promouvoir l'association, ou encore dans le cadre de sa communication au sens large du terme. De manière explicite cela signifie que, par cette adhésion, vous autorisez Les Cartonnades à utiliser sans restriction votre image dans le cadre défini précédemment.

INFORMATION SUR L'UTILISATION ET LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES ADHERENTS :

Les données recueillies via le bulletin d'adhésion sont utilisées uniquement pour les besoins de l'association (contact, courrier spécifique, validité de l'adhésion en raison du seuil d'âge minimum requis, coordonnées de la personne à prévenir en cas d'incident/accident)

Ces données peuvent être communiquées :

- Aux différentes administrations et organismes de contrôle français en cas de demande relevant d'une réglementation en cours au moment de la demande
- Aux organisateurs des manifestations auxquelles l'association participe

L'adhérent peut demander la modification de ses données personnelles auprès du bureau de l'association :

- par téléphone
- par mail à l'adresse : cartonnades@live.fr
- par courrier à l'adresse du siège social : 2, rue de Citeaux 21121 Fontaine-Les-Dijon

Les données personnelles seront conservées 2 ans à compter du 31 décembre de la dernière année d'adhésion.

Inscription valable jusqu'au 31 Décembre
2021

A _____, le ____ / ____ / 2021

Signature de l'adhérent :



Règlement Intérieur de l'association - Les Cartonnades -



1/ Valeurs de l'association

Convivialité	Respect
Ecologie	Jeu
Sécurité	Solidarité

2/ Généralités

- Nous sommes tous soumis aux lois en vigueur et aux règles des divers établissements, lieux et organisations qui nous accueillent.
- Sur tout événement organisé par l'association, tous les membres devront participer à l'installation et au rangement afin de laisser les lieux propres.
- En cas de forte demande de participation aux démonstrations/conventions/festivals, des conditions d'admissions particulières pourront être mis en place (exemple: les membres réguliers seront prioritaires...)

3/ Sécurité

- Par sécurité et pour de meilleurs échanges entre tous les membres, le port du casque audio et des écouteurs est interdit pendant la pratique.
- Les lames de cutter doivent être rentrées lors de leur non-utilisation.
- Les pistolets à colle doivent être obligatoirement débranchés en cas d'absence de tous les membres présents.
- La consommation de substances illicites et l'abus d'alcool est interdite au sein de l'association, quel que soit la nature du rassemblement.
- Tout combattant doit jouer de manière courtoise, sans mettre en danger ses partenaires.

4/ Combat

- Si un membre ne respecte pas les « règles de combat », l'un des joueurs peut venir voir l'arbitre pour appliquer la loi « tas de nouilles » (un pour tous, tous sur lui !)
- Les membres du bureau ou l'arbitre se réservent le droit de refuser des armes estimées dangereuses.

5/ Représentation de l'association, modalités :

- Toute personne pouvant nuire à l'image de l'association (état d'ébriété, drogue, colère excessive...) ou qui pourrait compromettre sa sécurité/celle des autres pourrait se voir retirer son droit de participation à un événement.
- Les membres du bureau se réservent le droit de refuser un adhérent sur une ou plusieurs sessions/sorties/démonstrations s'ils estiment que son comportement nuit à l'image de l'association ou si celui-ci ne respecte pas le règlement.

6/ Rappel des règles:

- Si une consigne n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné à celui-ci.
- Au bout de deux avertissements, une sanction peut être prononcée (ex: interdit d'accès à la prochaine cartonnade / la prochaine démonstration...)
- Si un troisième avertissement est donné, et après discussion des membres du bureau, l'adhérent concerné se verra perdre sa licence et toute affiliation à l'association sans remboursement de sa cotisation

